

Créteil, le 15/01/2026



Créteil

CONVOCATION SYNDICALE :

Congrès extraordinaire académique SNEP-FSU

Conformément à l'article 13 du décret n° 82-447 modifié, les autorisations spéciales d'absence sont obtenues de plein droit et doivent être déposées (accompagnées de la convocation) auprès du chef de service ou d'établissement au moins trois jours à l'avance.

Cher(e) camarade,

Tu es prié(e) d'assister au congrès départemental extraordinaire qui se déroulera :

MARDI 14 et JEUDI 16 AVRIL 2026
de 9h à 17h
au STAPS Marne-la-Vallée Université
Gustave Eiffel (5 bvd. Descartes,
77454 Champs-sur-Marne)

ORDRE DU JOUR :

- temps d'échanges et de réflexions sur : "le métier d'enseignant d'EPS aujourd'hui" -
- présentation de démarches engagées en Demi-fond, Football et / ou Danse et/ou Basket ball

Nous comptons sur ta présence.

Bien cordialement,

D. SABLIC

pour le SNEP-FSU Créteil

*Construction d'outils dans le cadre des programmes alternatifs élaborés par le SNEP-FSU avec la profession. Ces activités seront traitées d'un point de vue théorique, didactique et pratique. Enjeux professionnels et syndicaux.